

Inscription en cursus bilingue français – occitan

Votre enfant est scolarisé ou sera scolarisé à l'école,
Vous pouvez l'inscrire dès maintenant pour la rentrée

En Occitanie et en Nouvelle Aquitaine comme dans d'autres régions de France, la possibilité est offerte aux parents de choisir, pour leur enfant, une scolarité bilingue dans la langue régionale de leur région au sein de l'école publique.

L'occitan est parlé ici depuis plus de 1000 ans, on le retrouve dans les noms de lieux ou de personnes.

Cette langue fait partie du territoire où vit votre enfant.

Qu'est-ce qu'une classe bilingue français/occitan ?

C'est une classe de l'école publique dans laquelle l'enseignement est assuré à parité horaire en français et en occitan. La langue occitane est transmise au travers des matières et des activités prévues dans les programmes de l'Éducation Nationale.

Votre enfant grandira en apprenant à parler, lire et compter en deux langues :

12 heures en occitan, 12h en français.

Votre enfant se servira de l'occitan pour déjouer les pièges de l'orthographe en français.

Votre enfant apprendra d'autres langues aisément.

Votre enfant développera des facilités en mathématiques.

Votre enfant découvrira et respectera la richesse de la diversité culturelle.

Quels sont les principes de fonctionnement ?

- ✓ La classe est prise en charge par un enseignant bilingue français/occitan de l'éducation nationale.
- ✓ Les deux langues se partagent le temps scolaire à parité (12 heures en français, 12 heures en occitan).
- ✓ La langue occitane est langue d'enseignement dans toutes les disciplines au cours de la scolarité de votre enfant.
- ✓ Au CP, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fait en français, puis est progressivement appliqué à la langue occitane.
- ✓ L'enseignement respecte les programmes officiels de l'école primaire et est organisé dans le cadre du projet d'école.
- ✓ Les apprentissages en occitan se réalisent dans la classe avec l'enseignant bilingue.
- ✓ Des outils sont mis à disposition des parents (audio, traduction...) qui permettent d'aider les familles à comprendre les enseignements suivis par leur enfant.
- ✓ En cas de manque de places en cursus bilingue, les élèves sont sur liste d'attente.
- ✓ Les inscriptions en cursus bilingue sont traitées par ordre de réception des fiches d'inscription.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la direction de l'école maternelle ou la conseillère pédagogique d'occitan celine.serva@ac-montpellier.fr.

Inscription en cursus bilingue français – occitan

Charte d'engagement

Je soussignée,

Adresse :

Tél :

E-mail :@.....

Responsable légal de l'enfant

- Scolarisé actuellement à l'école maternelle (entourer la bonne information) :
 - en petite section (PS) - en moyenne section (MS) - en grande section (GS)
- Scolarisé actuellement à l'école élémentaire (entourer la bonne information) : CP CE1 CE2
- N'est pas scolarisé : petite section à la rentrée

=> Désire que mon enfant soit inscrit en cursus bilingue français-occitan à la rentrée

**L'enseignement bilingue commence en maternelle,
il se poursuivra jusqu'en CM2 et continuera en secondaire.**

- ✓ La continuité de l'enseignement bilingue est assurée tout au long de la scolarité primaire, puis dans l'enseignement secondaire.
- ✓ L'inscription en classe bilingue est un choix des parents qui s'opère dès la maternelle. Sauf exception, seuls les enfants ayant suivi le cursus bilingue sans interruption depuis la maternelle sont admis dans les classes bilingues supérieures.
- ✓ Sauf situation exceptionnelle, la poursuite en cursus bilingue est systématique jusqu'au CM2.
- ✓ En cas de demande de la famille d'une sortie du cursus, une équipe éducative sera mise en place. Le conseil des maîtres étudiera la demande et les éléments apportés par l'équipe éducative. Le conseil des maîtres est seul décisionnaire pour tout changement de cursus.
- ✓ Les parents s'engagent à accompagner leur enfant pour qu'il continue cet enseignement bilingue tout au long de sa scolarité.
- ✓ La présence de l'occitan dans la famille n'est pas nécessaire. De nombreux élèves viennent de familles non occitanophones, parfois même d'autres régions ou d'autres pays.

Date :

Signature du responsable légal :

Fiche d'inscription réceptionnée par la direction de l'école le :

Inscription en cursus bilingue français – occitan